L'Administration générale de l'Enseignement (AGE) est à votre service !

- Elle met en œuvre la politique générale de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Elle assure la gestion administrative et pécuniaire des personnels de l'enseignement ;
- Elle vous informe
  - via Enseignement.be et Facebook ;
  - grâce au magazine *PROF* rédigé à votre intention et disponible aussi en ligne ;
  - en diffusant les résultats de recherches en éducation, des guides pratiques, des ressources pédagogiques,... ;
- Elle vous offre des avantages avec la Carte PROF ;
- ...

Le saviez-vous ?

- Plus de **18 000** futurs enseignants sont actuellement en cours de formation...
- Plus de **120 000** enseignants sont en fonction, tous réseaux et tous niveaux d'enseignement confondus...
- **840 000** : c'est le nombre d'élèves qui fréquentent l'enseignement fondamental et secondaire !
- **2 350** écoles les accueillent en Fédération Wallonie-Bruxelles...
- Un budget de plus de **7 milliards** d'euros est consacré à l'enseignement...

D'autres questions ?

La FAQ vous permet de les poser et d'être mis en contact avec l'un de nos agents compétent en la matière ! (faq.enseignement.be)

Fédération Wallonie-Bruxelles / Ministère
Administration générale de l'Enseignement
Service général du Pilotage du Système éducatif

www.fw-b.be – 0800 20 000
Graphisme : MO - olivier.vandevelle@cfwb.be
Impression : IPM - ipm@ipmprinting.com
Septembre 2015

Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Rue Lucien Namèche, 54 – 5000 NAMUR
0800 19 199
courrier@mediateurcf.be

Éditeur responsable : Jean-Pierre HUBIN, Administrateur général
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 – 1000 BRUXELLES

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT.BE

tout Le petit guide du jeune enseignant

Panorama des informations disponibles sur Enseignement.be !

Vous voulez devenir enseignant-e ?

- Quelles seront vos missions ?
- Que voulez-vous enseigner : une matière en particulier ou plusieurs ? À des enfants, des adolescents ou des adultes ?
- Où voulez-vous suivre votre formation ?
- Et si vous avez déjà un diplôme ?
- Comment l'enseignement est-il organisé ?
  Comment le pilotage du système éducatif est-il assuré ?
  Pourquoi est-ce important de le comprendre ?
- Quels sont les principaux textes légaux de référence en matière d'enseignement ?

Vous venez d'être diplômé-e ?

- Où, quand et comment postuler dans l'enseignement ?
- Une fois désigné-e, comment avoir un dossier administratif en ordre ?
- Quels sont les documents nécessaires pour exercer votre métier ? Sur quelles ressources pédagogiques pouvez-vous compter ?
- Qui fait partie, avec vous, de la « communauté éducative » ?
- Qui peut vous soutenir et vous accompagner dans vos premiers pas professionnels ?
- Quelles règles de conduite devez-vous adopter ?

Vous êtes déjà en fonction ?

- Comment évaluer les apprentissages des élèves ?
- Comment s'organise la formation en cours de carrière ?
  Comment y participer ?
- Quelles collaborations développer ?
  À quels projets contribuer ?
- Quand peut-on être nommé à titre définitif ?
- Qui peut vous renseigner en matière de congés, d'absences ou de salaire... ?
- Comment évoluer dans la carrière ?
  D'autres fonctions sont-elles possibles ?

www.enseignement.be/pgje